

L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS DANS LE COTENTIN

La Communauté d'Agglomération du Cotentin est en charge de l'Enseignement Supérieur sur son territoire. Pendant l'année scolaire 2021/2022, 2 300 étudiants ont été accueillis pour mener à bien leurs études. Le Cotentin a pour objectif de développer son attractivité auprès de ce jeune public qui pourra être accueilli dans les logements du Cotentin.

Le Programme Local de l'Habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) constitue un document stratégique en matière d'habitat permettant de définir les grands axes de la politique de l'habitat que la collectivité souhaite développer pour les six années à venir. Afin d'en assurer la mise en œuvre, le PLH s'appuie sur un programme d'actions visant à répondre aux besoins en logements des habitants et futurs habitants du Cotentin, à favoriser l'amélioration et la réhabilitation du parc de logements existant et son renouvellement, à assurer les conditions d'une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements sur l'ensemble de son territoire en précisant notamment les interventions en matière foncière nécessaire à la réalisation des actions.

Le conseil communautaire de l'agglomération a adopté lors du conseil du 1^{er} mars 2022 son PLH pour la période

2022/2027. Il s'articule autour de quatre grandes orientations stratégiques et 15 actions :

- Répondre à l'ensemble des besoins et fluidifier les parcours résidentiels pour les habitants,
- Massifier la rénovation thermique des logements, poursuivre et amplifier l'amélioration de l'habitat,
- Accompagner la dynamique de l'agglomération, en assurant un développement de l'habitat équilibré et diversifié entre les pôles, privilégiant les centralités et luttant contre la vacance,
- Organiser le PLH pour faire de l'habitat une politique structurée de développement territorial.

Favoriser le logement social

Dans le cadre de ce Programme Local de l'Habitat, le Cotentin a pour objectif de développer une offre de 750 logements sociaux, à destination des ménages à faibles revenus, incluant les étudiants.

Deux grandes séries d'actions sont engagées :

Ambition 1 : soutenir financièrement la construction de logements sociaux, afin de garantir des loyers à bas coût pour les locataires.

L'agglomération prévoit de mobiliser un peu plus de 5 M d'euros pour soutenir le développement de cette nouvelle offre de logements sociaux. Il s'agit d'une réponse essentielle pour faire face à la situation actuelle de manque de logements et de

hausse du coût de la vie (Inflation, .. hausses des coûts énergétiques,).

A titre d'exemple, un logement social neuf financé en PLUS peut se voir appliquer un loyer maximum de 5,38 euros. Un logement social neuf financé en PLAI, 4,77 euros. Ces plafonds de loyers sont bien inférieurs au loyer de marché.

L'accompagnement de la collectivité vise donc à accompagner et compléter l'offre de logement social déjà présente sur le territoire. A ce jour, on recense un peu plus de 19000 logements sociaux sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Ambition 2 : mettre en œuvre la réforme des attributions de logements sociaux, dont les objectifs sont de :

- Simplifier les démarches pour le demandeur de logement social, mieux l'informer et garantir l'égalité de traitement de sa demande sur l'ensemble du territoire ;
- Apporter une plus grande lisibilité dans la gestion de la demande et des attributions ;
- Favoriser l'accès au logement des demandeurs prioritaires et les plus modestes, tout en veillant à une plus grande mixité sociale des villes et des quartiers.

Avec la mise en œuvre de cette réforme sur le territoire de l'agglomération, cette dernière s'attachera dans un premier temps à développer en partenariat avec les bailleurs sociaux et les communes de l'agglomération, un service d'accueil et d'information harmonisé à l'échelle intercommunale. Cette action s'inscrit dans le cadre du plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs que l'agglomération adoptera définitivement d'ici à la fin de l'année. Ainsi et à titre d'illustration, quel que soit l'endroit où s'adressera le demandeur de logement social, il aura accès à l'ensemble des informations nécessaires à sa demande (localisation de l'offre, niveau de loyer, ...). Une plateforme numérique sera développée afin de faciliter les démarches

des demandeurs qui ne sont pas présents sur le territoire. Il s'agit d'un outil essentiel pour les futurs étudiants, notamment ceux qui disposent de faibles ressources et qui ne connaissent pas l'offre proposée par les bailleurs sociaux.

Les logements dédiés aux étudiants

Depuis 2018, l'agglomération favorise le logement des jeunes, en accompagnant le logement des étudiants du site universitaire de Cherbourg, dans le cadre d'une convention de gestion conclue avec Presqu'île Habitat (PIH). Cette convention permet de proposer une offre de logement à proximité des établissements avec des loyers maîtrisés. Autre avantage, tous les logements sont éligibles à l'APL. L'étudiant doit formuler une demande de logement, comme indiqué sur le site de Presqu'île Habitat (<https://presquile-habitat.fr/devenir-locataire/en-tant-quetudiant/>)

A titre d'exemple, un logement de 34 m² est proposé avec un loyer de 216 euros et une estimation de charge de 29 euros par mois (hors charges liées à la consommation d'eau).

Ce dispositif répond de longue date à la problématique des faibles ressources des étudiants. Le coût pour la collectivité est de 85 000 euros par an.

En 2021, ce sont 222 logements qui ont été réservés auprès de Presqu'île Habitat au profit des étudiants.

Au-delà des réponses apportées aux étudiants de l'enseignement supérieur, le PLH prévoit la création, sur la commune de Valognes, d'un foyer de jeunes travailleurs per comprenant 12 logements. Cette action fera l'objet d'un accompagnement financier du Cotentin au titre du logement social de l'ordre de 90 à 100 000 euros. Les travaux sont en cours. La construction est assurée par PIH. Cela permet de proposer une offre à loyer maîtrisé aux étudiants au sens large (apprentis, jeune en formation professionnelle,....)

Enfin, la communauté d'agglomération travaille actuellement à un développement de l'offre afin de répondre de la manière la plus large à l'ensemble des besoins et des demandes. Au cours du second semestre, un cycle de discussion avec les principaux acteurs de l'enseignement supérieur s'engagera à ce sujet.

Campus Connecté, une solution locale pour poursuivre ses études

La Communauté d'Agglomération du Cotentin a choisi de s'inscrire dans la démarche initiée par le Ministère de l'enseignement supérieur, afin d'ouvrir un Campus Connecté à la rentrée 2021. Ce dispositif, lancé par l'Etat en 2019, vise à proposer un espace de formation à distance sur la base d'une offre de diplômes universitaires quel que soit le niveau (DAEU, BUT, BTS, licence, master,...) ou le champ disciplinaire (comptabilité, informatique, sanitaire & social, littérature, langues,...) avec un accompagnement de proximité (tutorat).

Pour cette première année d'existence sur l'année scolaire 2021/2022, le Campus Connecté du Cotentin a accueilli 10 étudiants de la 1^{ère} à la 3^{ème} année de licence, de BTS ou encore des Diplômes d'Accès à l'Enseignement Universitaire (DAEU).

Le Campus Connecté du Cotentin peut apporter une solution à ceux et celles qui souhaitent poursuivre des études mais ont une difficulté de mobilité, de santé ou des contraintes familiales, horaires ou professionnelles, veulent suivre une formation supérieure de leur choix non disponible sur le territoire, mais dispensée à distance tout en restant dans le Cotentin ou ont besoin d'un accompagnement personnalisé suite à un décrochage ou une reprise d'études. Il répond aussi aux besoins exprimés par les jeunes sportifs des clubs locaux de haut niveau. Les diplômes obtenus à distance au Campus Connecté ont la même valeur qu'un diplôme obtenu en présentiel, la même reconnaissance et la même qualité de diplômes que sur un campus universitaire classique.

Le Campus Connecté du Cotentin propose :

- un espace de travail aménagé, équipé et connecté permettant de suivre, dans une salle dédiée au sein de l'IUT Grand Ouest Normandie de Cherbourg-en-Cotentin, une formation à distance (e-learning) ;
- un accompagnement de proximité et personnalisé avec une coordinatrice ;
- un environnement de travail collectif et convivial ;
- une participation à des temps collectifs (rencontre de professionnels, ateliers thématiques, regroupement avec les autres étudiants) ;
- l'accès au restaurant et à la bibliothèque universitaire ainsi qu'à l'offre culturelle, sportive et associative de l'IUT.

A la rentrée 2022, la montée en puissance du dispositif prévoit l'accueil de 15 étudiants. De plus, un renforcement du dispositif d'accompagnement à la vie étudiante ainsi que des actions de communication vont être mis en place (journée d'intégration, moments de convivialité, temps de rencontre,...).